

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

REUNION DU 07 octobre 2021 – SIEGE DU DISTRICT DE L'AUDE

Présents en visio-conférence :

Président : M. RICOUR

Mrs TALANDIER, CATHALA

Assistent : Mr TRASTET – Mme FABIE

Excusés : Mrs ARNAUD, KRACPZACK

Il est procédé au dépouillement des plis reçus pour acte de candidature. Il a été reçu 8 plis adressés au siège du District de l'Aude.

Après ouverture de chaque pli, il ressort :

- 8 candidatures individuelles pour l'élection de représentant des clubs de District à l'assemblée générale de Ligue,

Après un rappel des règles d'éligibilité des candidats, établies par les statuts de la Fédération Française de Football et les statuts du District de l'Aude, les candidatures ont été examinées une à une, à voix haute devant l'assemblée de la commission.

Après enquête, investigations et débats sur les candidatures soumises, la commission de surveillance des opérations électorales prend les décisions suivantes :

- **Les candidatures individuelles suivantes sont jugées recevables et peuvent candidater :**

GALINIER Ludovic
CARRIQUI Franck
CARRASCO David
ALINS Samuel
COURTESSI William
QUEAU Pierre
GIRARD Yves

Soit au total 7 candidats admis

- **La candidatures suivante est jugées non recevable pour le motif indiqué à côté du nom :**
 - **VARILLES Franck : Candidature envoyée hors délai (le 27/09/2021)**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, les travaux de la commission sont terminés.

Signé : Le Président
Guillem RICOUR

